

Faits saillants des négociations collectives

Décembre 2006

Les données trimestrielles se trouvent dans les bulletins diffusés en mars, juin, septembre et décembre.

CONVENTIONS CONCLUES EN DÉCEMBRE

- En décembre, 13 conventions collectives, dont chacune touche au moins 200 employés, ont été ratifiées. Ces conventions touchent 15 021 employés, dont 81 % travaillent dans le secteur privé (12 161), la plupart dans le secteur du commerce et des finances (10 663).
- L'augmentation annuelle moyenne globale du taux de salaire de base a été de 1,8 % en décembre, soit une baisse par rapport au taux de 2,5 % enregistré le mois dernier. Dans le secteur public, sept conventions ont été conclues, lesquelles comprenaient une augmentation annuelle moyenne de 2,9 %, par rapport à 3,5 % en novembre. Dans le secteur privé, six conventions ont été conclues, garantissant une augmentation annuelle moyenne de 1,5 %, soit une légère hausse par rapport à 1 % le mois dernier.
- Parmi les règlements importants conclus en décembre, notons la convention de trois ans entre A & P Canada et les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, qui accordait une augmentation annuelle moyenne de salaire de 1,4 % à 10 663 employés. L'Énergie atomique du Canada et l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada ont conclu une convention de cinq ans touchant 525 employés pour une augmentation annuelle moyenne de salaire de 3,1 %. La Commission des parcs du Niagara et le Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario, représentant 575 employés, ont conclu une convention de trois ans, leur offrant une augmentation annuelle moyenne de salaire de 3 %.

AUTRES CONVENTIONS CONCLUES LE MOIS DERNIER

- Ville de Mississauga (services d'incendies et d'urgences de Mississauga) et City of Mississauga Professional Firefighters' Association, section locale 1212 (670 employés)

Augmentation de salaire annuelle moyenne : 3 % sur trois ans

DANS CE NUMÉRO

	page
Conventions conclues en décembre	1
Règlements des salaires – par industrie	1
Règlements du mois de décembre	2
Sommaire de règlements choisis	3
Index des prix à la consommation	4
Sommaire du quatrième trimestre 2006	4
Rajustements de salaires	4
Principales négociations en cours	9
Négociations	9
Négociations à venir	9
Arrêts de travail	11

RÈGLEMENTS DES SALAIRES — PAR INDUSTRIE

	DÉCEMBRE			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne %	2006 %	2005 %	2004 %
Tous les règlements	13	15 021	1,8	2,5	2,7	2,8
Secteur public	7	2 860	2,9	3,0	2,7	3,1
Secteur privé	6	12 161	1,5	1,7	2,4	2,7
Industries						
Primaire	-	-	-	3,1	2,5	2,1
Manufacturière	1	262	2,8	2,3	2,4	2,6
Construction	-	-	-	3,9	3,5	3,1
Commerce et finances	1	10 663	1,4	1,1	2,3	1,9
Transport, communications et services publics	2	602	1,4	2,8	2,9	1,8
Administration publique	1	575	3,0	3,0	2,6	2,8
Éducation et services connexes	2	935	3,4	3,1	2,7	3,6
Services de santé et sociaux	3	825	2,2	2,7	2,9	2,8
Autres services	3	1 159	3,0	2,3	2,1	2,8

RÈGLEMENTS DU MOIS DE DÉCEMBRE

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx. d'empl. (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'expir.
Secteur manufacturier						
Autoliv Electronics Canada	Machinistes	2,8	2,7	262	36	2010-01-12
Commerce et finances						
A & P Canada (magasins - groupe I & II)	TUAC	1,4	1,5	10 663	36	2009-09-26
Transport, communications & services publics						
Bell Canada (communications, ventes)	Empls. en télécommunications	0,0 ¹	0,0	322	24	2008-12-31
Independent Electricity System Operator	Energy Prof Society	3,0	3,0	280	36	2009-12-31
Administration publique						
Commission des parcs du Niagara (personnel du parc)	SEFPO	3,0	3,0	575	36	2009-10-31
Éducation & services connexes						
Université Brock (faculté)	Brock University Faculty Assn	4,0	4,0	535	24	2008-06-30
École d'art et de design de l'Ontario (unité 2/modèles, assistants)	SEFPO	2,6	3,0	400	48	2008-05-31
Services de santé & sociaux						
Niagara Family and Children's Services	SCFP	3,0 ²	3,0	250	36	2009-03-31
Pathways to Independence	SEFPO	1,7 ³	2,0	250	36	2009-03-31
Windsor Regional Hospital (bureau)	FIOE	2,0	2,0	325	24	2008-03-31
Autres services						
Énergie atomique du Canada Ltée. (groupe professionnel)	Institut professionnel	3,1	3,0	525	60	2011-06-30
Association canadienne de normalisation	SCFP	3,0	6,1	334	24	2008-06-18
Nordia Ontario Inc (centre d'appels)	MUA	3,0	3,0	300	36	2009-11-30

¹ Exclut la compensation du plan de bonus

² Restructuration des salaires

³ Rajustements conditionnels des salaires

Énergie atomique du Canada Ltée. (EACL) et Institut professionnel de la fonction publique du Canada (525 employés professionnels)

convention renouvelée pour cinq ans, en vigueur du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011

- augmentations de salaire de 3 % au cours de chacune des première, deuxième et troisième années, et de 3,25 % la quatrième année et la cinquième année
- amélioration à la grille de rémunération au rendement
- augmentations à la rémunération des heures supplémentaires, à la rémunération provisoire, à la prime de quart, à la prime de fin de semaine et à la prime d'utilisation des réacteurs NRU/MAPLE
- améliorations aux prestations pour soins de santé et aux prestations d'assurance

A & P Canada Co. et Union des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 175 et 633 (10 663 employés à temps plein et à temps partiel)

convention renouvelée pour trois ans, en vigueur du 24 septembre 2006 au 26 septembre 2009

- augmentations de salaire de 0,25 \$ l'heure chaque année pour les employés admissibles
- contribution de 13,3 millions de dollars au fonds de stabilisation du RRECC
- contribution de 600 000 \$ à la caisse de santé et de bien-être afin de maintenir le niveau des avantages sociaux, à l'exception des rajustements aux barèmes des honoraires annuels pour soins dentaires de l'ODA
- améliorations à l'allocation pour soins de la vue et à l'allocation de déplacement en cas de mutation à un autre magasin

Commission des parcs du Niagara et Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario (575 employés)

convention renouvelée pour trois ans, en vigueur du 1^{er} novembre 2006 au 31 octobre 2009

- augmentations de salaire de 3 % au cours de chacune des première, deuxième et troisième années
- les prestations pour soins de santé, à l'exception des prestations d'assurance-vie et des programmes d'incitatif à long terme, seront maintenues pour les employés travaillant après 65 ans

Bell Canada et Association canadienne des employés en télécommunications (322 employés en Ontario, affectés aux ventes, communications)

convention renouvelée pour 24 mois, en vigueur du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2008

- versement d'une somme forfaitaire de 250 \$ pour les employés admissibles
- amélioration du pourcentage versé dans le cadre du régime de primes si les objectifs cibles ont été atteints
- amélioration de la formulation des dispositions relatives aux réaménagements des effectifs dans le protocole d'entente
- deux journées de formation payées pour les employés admissibles

* Données fondées sur les renseignements disponibles

Au cours du quatrième trimestre de 2006, 55 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 200 personnes qui travaillent en Ontario. Ces conventions se rapportent à 69 578 employés, dont 77 % travaillent dans le secteur privé (tableau 1). Par industrie, la plupart des employés se trouve dans le secteur du commerce de détail (45 641), suivi du secteur de l'éducation et des services connexes (8 358), des services de santé et sociaux (2 902) et du gouvernement fédéral (2 285) (tableau 3).

Rajustements de salaires

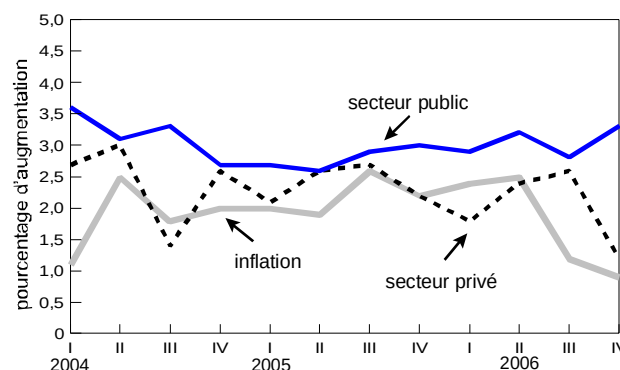
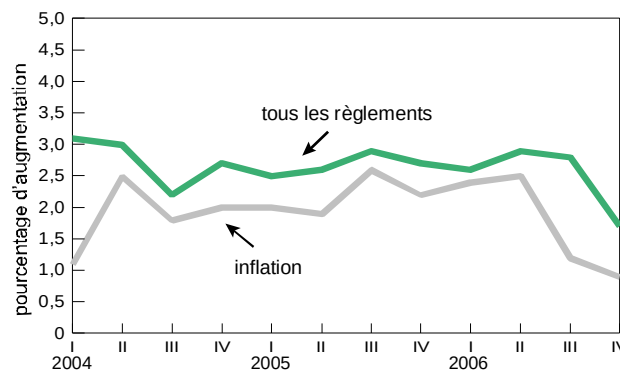
Les règlements conclus au cours du quatrième trimestre se sont traduits par une augmentation annuelle moyenne globale de salaire de 1,7 %, en baisse par rapport au trimestre dernier (2,8 %). Dans le secteur privé, l'augmentation salariale a été de 1,2 %, en comparaison avec 2,6 % le trimestre dernier. Les augmentations salariales dans le secteur public se chiffraient à 3,3 % (2,8 % le trimestre dernier). Au cours du quatrième trimestre de 2006, les augmentations annuelles moyennes ont surtout été associées aux règlements dans les secteurs suivants : commerce de détail (1 %), éducation et services connexes (3,8 %), services de santé et d'aide sociale (2,8 %), et gouvernement fédéral (2,4 %) (tableaux 1-3).

Au cours du quatrième trimestre de 2006, environ 46 % de tous les employés ont reçu une augmentation se situant entre 0,1 et 0,9 % et 22 % ont obtenu une augmentation se situant entre 1 % et 1,9 %. Dans le secteur public, la moitié des employés ont bénéficié des augmentations variant entre 3 % et 3,9 %, par rapport à 5 % des employés dans le secteur privé. Dans le secteur privé, 60 % des employés ont reçu des augmentations qui se situaient entre 0,1 % et 0,9 %, par rapport à nul dans le secteur public.

De tous les employés, 83 % étaient touchés par des conventions d'une durée de quatre ans (43 %) ou de trois ans (40 %). Environ 62 % des employés du secteur public et 34 % des employés du secteur privé étaient touchés par des conventions de trois ans, tandis que 55 % des employés du secteur privé et 2,4 % du secteur public étaient touchés par des conventions de quatre ans. Dans le secteur non manufacturier, 46 % des employés étaient touchés par des conventions de quatre ans. Dans le secteur manufacturier, 93 % des employés étaient touchés par des conventions de trois ans (tableau 4).

Tendances des salaires – trois dernières années

Données trimestrielles : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base



INDEX DES PRIX À LA CONSOMMATION (1992 = 100)

(Différence exprimée en pourcentage, par rapport à l'année précédente)

	2003	2004	2005	2006	OCT. 2006	NOV. 2006	DÉC. 2006
Canada	2,8	1,9	2,2	2,0	0,9	1,4	1,6
Ontario	2,7	1,9	2,2	1,8	0,6	1,1	1,1
Toronto	3,0	1,7	1,8	1,6	0,7	1,0	1,0
Ottawa-Gatineau (partie Ont.)	2,5	1,9	2,3	1,7	0,5	0,9	1,1
Thunder Bay	2,3	1,3	1,7	1,5	0,2	0,6	0,6

Tableau 1 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (public et privé), quatrième trimestre 2005 au quatrième trimestre 2006

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	<i>conv</i>	<i>empls</i>	%	<i>conv</i>	<i>empls</i>	%	<i>conv</i>	<i>empls</i>	%
Quatrième trimestre 2005									
Toutes les conventions	111	90 712	2,7	37	40 269	2,7	74	50 443	2,6
Secteur public	67	53 010	3,0	19	16 825	3,0	48	36 185	3,0
Secteur privé	44	37 702	2,2	18	23 444	2,5	26	14 258	1,6
Premier trimestre 2006									
Toutes les conventions	81	63 521	2,6	25	22 906	2,7	56	40 615	2,6
Secteur public	54	47 381	2,9	18	20 247	2,8	36	27 134	3,0
Secteur privé	27	16 140	1,8	7	2 659	1,7	20	13 481	1,8
Deuxième trimestre 2006									
Toutes les conventions	123	79 017	2,9	14	16 601	2,5	109	62 416	3,0
Secteur public	75	51 305	3,2	3	3 058	3,0	72	48 247	3,2
Secteur privé	48	27 712	2,4	11	13 543	2,4	37	14 169	2,4
Troisième trimestre 2006									
Toutes les conventions	92	64 879	2,8	2	2 786	2,5	90	62 093	2,8
Secteur public	71	56 231	2,8	2	2 786	2,5	69	53 445	2,8
Secteur privé	21	8 648	2,6	-	-	-	21	8 648	2,6
Quatrième trimestre 2006									
Toutes les conventions	55	69 578	1,7	6	12 715	1,1	49	56 863	1,8
Secteur public	29	16 349	3,3	2	722	3,1	27	15 627	3,3
Secteur privé	26	53 229	1,2	4	11 993	1,0	22	41 236	1,3

**Tableau 2 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
par secteur (manufacturier et non manufacturier),
quatrième trimestre 2005 au quatrième trimestre 2006**

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Quatrième trimestre 2005									
Toutes les conventions	111	90 712	2,7	37	40 269	2,7	74	50 443	2,6
Manufacturier	28	26 714	2,5	12	21 530	2,6	16	5 184	1,9
Non manufacturier	83	63 998	2,8	25	18 739	2,9	58	45 259	2,7
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Premier trimestre 2006									
Toutes les conventions	81	63 521	2,6	25	22 906	2,7	56	40 615	2,6
Manufacturier	18	8 498	2,2	7	2 659	1,7	11	5 839	2,5
Non manufacturier	63	55 023	2,7	18	20 247	2,8	45	34 776	2,6
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Deuxième trimestre 2006									
Toutes les conventions	123	79 017	2,9	14	16 601	2,5	109	62 416	3,0
Manufacturier	30	16 511	2,3	9	9 311	2,3	21	7 200	2,3
Non manufacturier	92	62 006	3,0	5	7 290	2,7	87	54 716	3,1
Construction	1	500	3,9	-	-	-	1	500	3,9
Troisième trimestre 2006									
Toutes les conventions	92	64 879	2,8	2	2 786	2,5	90	62 093	2,8
Manufacturier	8	3 180	2,4	-	-	-	8	3 180	2,4
Non manufacturier	84	61 699	2,8	2	2 786	2,5	82	58 913	2,8
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Quatrième trimestre 2006									
Toutes les conventions	55	69 578	1,7	6	12 715	1,1	49	56 863	1,8
Manufacturier	9	4 422	2,4	2	592	3,8	7	3 830	2,2
Non manufacturier	46	65 156	1,7	4	12 123	1,0	42	53 033	1,8
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Tableau 3 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
par industrie, quatrième trimestre 2006**

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
TOUTES LES INDUSTRIES - TOTAL	55	69 578	1,7	6	12 715	1,1	49	56 863	1,8
Secteur manufacturier	9	4 422	2,4	2	592	3,8	7	3 830	2,2
Alimentation, boissons	2	1 380	2,7	-	-	-	2	1 380	2,7
Caoutchouc, plastiques	1	280	3,0	-	-	-	1	280	3,0
Bois	1	962	2,4	-	-	-	1	962	2,4
Matériel de transport	2	1 009	0,5	1	265	1,9	1	744	0,0
Produits électriques	3	791	4,1	1	327	5,4	2	464	3,2
Secteur non manufacturier	46	65 156	1,7	4	12 123	1,0	42	53 033	1,8
Transport	1	287	3,0	1	287	3,0	-	-	-
Communications	1	322	0,0	-	-	-	1	322	0,0
Électricité, gaz, eau	1	280	3,0	-	-	-	1	280	3,0
Commerce de détail	9	45 641	1,0	2	11 401	0,9	7	34 240	1,1
Immobilier, compagnies d'assurances	1	468	3,1	-	-	-	1	468	3,1
Éducation, services connexes	13	8 358	3,8	1	435	3,1	12	7 923	3,8
Services de soins de santé et d'aide sociale	8	2 902	2,8	-	-	-	8	2 902	2,8
Services de loisir	1	800	1,3	-	-	-	1	800	1,3
Services de gestion	3	1 159	3,0	-	-	-	3	1 159	3,0
Hébergement, services alimentaires	3	1 130	3,2	-	-	-	3	1 130	3,2
Gouvernement fédéral	2	2 285	2,4	-	-	-	2	2 285	2,4
Gouvernement provincial	1	575	3,0	-	-	-	1	575	3,0
Administration locale	2	949	3,1	-	-	-	2	949	3,1
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Tableau 4 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
selon la durée et le secteur, quatrième trimestre 2006**

	Toutes les conventions			Secteur public			Secteur privé		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
Toutes les conventions	55	69 578	1,7	29	16 349	3,3	26	53 229	1,2
Conventions d'un an	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conventions de deux ans	12	5 810	3,5	9	4 827	3,6	3	983	2,8
Conventions de trois ans	32	28 062	2,2	17	10 129	3,2	15	17 933	1,7
Conventions de quatre ans	8	29 717	1,0	1	400	2,6	7	29 317	1,0
Conventions de cinq ans	2	5 521	1,0	1	525	3,1	1	4 996	0,8
Conventions de six ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conventions de sept ans	1	468	3,1	1	468	3,1	-	-	-
	Secteur manufacturier			Secteur non manufacturier			Construction		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
Toutes les conventions	9	4 422	2,4	46	65 156	1,7	-	-	-
Conventions d'un an	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conventions de deux ans	1	327	5,4	11	5 483	3,4	-	-	-
Conventions de trois ans	8	4 095	2,2	24	23 967	2,3	-	-	-
Conventions de quatre ans	-	-	-	8	29 717	1,0	-	-	-
Conventions de cinq ans	-	-	-	2	5 521	1,0	-	-	-
Conventions de six ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conventions de sept ans	-	-	-	1	468	3,1	-	-	-

Négociations

Les conventions du secteur public ont été conclues en moyenne, dans un délai de 5,7 mois après le début des négociations. Dans le secteur privé, ce délai a été de 3,7 mois (tableau 5).

De toutes les conventions qui ont été ratifiées au cours du quatrième trimestre, 15 conventions (74 % des employés) ont été conclues par la médiation, par rapport à 21 conventions (14 % des employés) conclues par la négociation directe. Trois conventions touchant 2,2 % des employés ont été conclues après un arrêt de travail.

Dans le secteur public, 41 % des employés ont conclu des règlements par la négociation directe, par rapport à 57 % des employés qui ont conclu des règlements par la conciliation ou médiation. Dans le secteur privé, 6 % des employés ont conclu une convention par la négociation directe, par rapport à 84 % des employés qui ont conclu des règlements avec l'aide d'un médiateur (tableau 6).

Négociations à venir

Parmi les importantes négociations qui se poursuivront au premier trimestre de 2007, notons celles qu'ont entamées les municipalités, les maisons de soins infirmiers et foyers pour personnes âgées, les hôpitaux, les conseils scolaires, le Gouvernement de l'Ontario (AEEGAPCO), et l'Association canadienne de film et télévision.

Les principales conventions prenant fin au cours du premier trimestre de 2007 comprennent celles chez la Société canadienne des postes, les magasins franchisés No Frills, l'Hôpital d'Ottawa, la municipalité régionale de York, et Maple Leaf Foods.

PRINCIPALES NÉGOCIATIONS EN COURS

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'expiration
Gouvernement fédéral	divers syndicats	Canada	3 800	diverses dates
Divers conseils scolaires	divers syndicats	divers endroits	12 300	diverses dates
Diverses municipalités	divers syndicats	divers endroits	44 800	diverses dates
Hôpitaux	divers syndicats	divers endroits	79 000	diverses dates
Maisons de soins infirmiers/ foyers pour personnes âgées	divers syndicats	divers endroits	50 000	diverses dates
Gouvernement de l'Ontario	AEEGAPCO	Province	7 000	2006-03-31
Université York	Professeurs d'université	Toronto	1 200	2006-04-30
Eastern Canada Car Carriers	Teamsters	Province	1 190	2006-10-31
Bruce Power LP	SCFP	Comté de Bruce	2 500	2006-12-31
Association canadienne de film et télévision (artistes)	Cdn TV & Radio Artists	Province	4 733	2006-12-31
Chemin de fer Canadien Pacifique	Teamsters	Province	1 300	2006-12-31
Magasins franchisés No Frills	TUAC	Province	6 200	2007-01-09
Invista-Canada (autrefois Du Pont Canada)	Kingston Nylon Wkrs	Kingston	1 100	2007-01-27
Société canadienne des postes	Trav. des postes	Canada	20 900	2007-01-31
Xstrata Nickel (autrefois Falconbridge)	TCA	Sudbury	1 100	2007-01-31

Au 31 décembre 2006, il y avait 243 conventions applicables à 200 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 5 : Durée des négociations par secteur, quatrième trimestre 2006

	Total		Secteur public		Secteur privé	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
Total	55	69 578	29	16 349	26	53 229
1 – 3 mois	30	25 190	14	8 406	16	16 784
4 – 6 mois	11	36 012	6	2 829	5	33 183
7 – 9 mois	9	5 685	4	2 423	5	3 262
10 – 12 mois	2	575	2	575	-	-
13 mois et plus	3	2 116	3	2 116	-	-
Durée moyenne des négociations						
	<i>mois</i>					
Total	4,7					
Secteur public	5,7					
Secteur privé	3,7					

Tableau 6 : Étape de règlement par secteur, quatrième trimestre 2006

	Total		Secteur public		Secteur privé	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
Total	55	69 578	29	16 349	26	53 229
Négociation directe	21	9 774	14	6 721	7	3 053
Conciliation	11	5 766	5	2 275	6	3 491
Négociation post-conciliation	4	1 047	2	532	2	515
Médiation	15	51 227	7	6 534	8	44 693
Négociation post-médiation	1	250	-	-	1	250
Arrêt de travail	3	1 514	1	287	2	1 227

Arrêts de travail

En 2006, 70 arrêts de travail ont été déclarés en Ontario, en baisse par rapport à 76 arrêts en 2005. Les arrêts de travail en 2006 ont touché 30 240 employés et occasionné la perte de 394 600 jours-personnes (12 239 employés et perte de 403 210 jours-personnes l'an dernier). De janvier à décembre 2006, 38 arrêts de travail ont été déclarés dans le secteur manufacturier,

soit une légère hausse par rapport à 35 arrêts à la même période en 2005. Dans le secteur non manufacturier, on a déclaré 32 arrêts de travail en 2006, en baisse par rapport à 40 arrêts à la même période l'an dernier (tableau 7). En 2006, les arrêts de travail ont occasionné une perte de temps de travail estimée à 0,03 % du temps de travail total en Ontario (tableau 8).

Tableau 7: Arrêts de travail et pertes en jours-personnes, 2005 et 2006

	Arrêts de travail		Pertes en jours-personnes	
	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Toutes les industries	70	76	394 600	403 210
Manufacturières	38	35	139 130	146 490
Non manufacturières	32	40	255 470	256 700
Construction	-	1	-	20
Industries diverses	-	-	-	-

Au 31 décembre 2006, 15 arrêts de travail, représentant un nombre total de 1 052 employés au total, ont été rapportés au mois de janvier 2007. (Données recueillies pour tous les arrêts de travail des unités de négociation composées de deux employés ou plus qui relèvent de la compétence de l'Ontario.)

Tableau 8 : Arrêts de travail en Ontario, 1985 à 2006

Année	Nombre d'arrêts de travail	Nombre d'employés concernés	Nombre d'employés par arrêt de travail	Pertes en jours-personnes	Pertes en jours-personnes par employé concerné	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Pertes en jours-personnes comme pourcentage du temps de travail
1985	302	72 723	241	1 232 170	16,9	31	0,12
1986	232	62 751	270	940 620	15,0	30	0,09
1987	246	64 339	262	1 108 870	17,2	27	0,10
1988	180	62 082	345	1 362 150	21,9	35	0,12
1989	190	45 679	240	868 630	19,0	35	0,08
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32,9	45	0,03
2006*	70	30 240	432	394 600	13,0	48	0,03

* préliminaire

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 200 employés ou plus, un échantillon représentant 76 % des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées au Service d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit le Service d'information sur les négociations collectives.

Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez composer le 416-326-1260 ou à ocbi@ontario.ca.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs_type.html.